



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35a - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62
site : www.efb.rs/e-mail : efb.admi@efb.rs
<http://www.facebook.com/francuskaskola/>
https://www.instagram.com/ecole_francaise_de_belgrade/



PV du CE du 23/06/2026

Présents au Conseil d'établissement :

Représentants de l'administration : Mme Françoise LEROY, Proviseure ; M Zélimir VUKOVIC, Directeur du primaire, M Laurent PSALMON, CPE-Proviseur-adjoint, M Milan MARTINOVIC, directeur exécutif.

Représentant des parents d'élèves :

Mme Sophie de la MORINIERE et Mme Aleksandra KARADAREVIC

Représentants du personnel enseignant du 1er et 2d degré :

Mme Carine CHERVILLE, Mme Nathalie PETROFF, Mme Marie STOCHITCH, M Richard LUKAWSKI

Représentant du Personnel non enseignant :

M Goran GAVRILOVIC

Représentant des élèves : Pavle BESLAC

Représentant du Conseil de Gestion :

M Sébastien PALLUEL, trésorier du CG

Excusés : M Vasseur, chef du secteur Europe, représentant de l'AEFE, M Amos REICHMAN, COCAC, Mme Brune LIQUARD, consule, Mme Anaïs DELBOSC, présidente du CG

Absents : M Dusan DENIC, Représentant des parents, M Eric GRASSER, Conseiller consulaire, Mme Eva GRBOVIC, représentante des élèves, Mme Helena DJORDJEVIC, vice-présidente du CVL.

Vérification du quorum : sur 15 membres avec voix délibérative, 12 sont présents, la séance est ouverte à 17h05.

Le secrétariat de séance est assuré par Marie Stochitch.

La proviseure, Mme Leroy, souhaite la bienvenue à tous les participants.

1. Adoption de l'ordre du jour :

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté ? Oui

2. Adoption des procès-verbaux :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 11 mars 2026, figurant en PJ de la convocation, est mis au vote.

● PV du 11/03/2026 :

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 11/03/2026 est adopté ? Oui

●PV du 25/03/2026 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement extraordinaire du 25 mars 2026, figurant en PJ de la convocation, est mis au vote.

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 25 /03/2026 est adopté ? Oui

●PV du 17/06/2026 :

Le procès-verbal de la séance du conseil d'école du 17 juin 2026, figurant en PJ de la convocation, est mis au vote.

Conditions du vote : 12 votants

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 17/06/2026 est adopté ? Oui

3. Bilan de l'année scolaire 2025-2026 :

-Bilan du premier degré :

M VUKOVIC présente le bilan de l'année scolaire 2025-2026 pour l'école primaire.

De nombreux projets et sorties ont été organisés :

- Spectacle de maternelle
- Liaison GS-CP : les classes de GS ont pu visiter les locaux et rencontrer leur future enseignante
- Visite de M. Métaireau
- Semaine olympique
- Remise de livres
- Semaine de ski
- Atelier créatif avec des parents
- Brigades poétiques
- Venue des artistes de Kovacica
- Visites au musée national, à la Philharmonie, de Mleko Produkt, du village de Ethno Zornica Kuca, de la ferme apicole...
- Savoir nager pour les CM1
- Journée des jeux de société
- Relais autour du monde...

L'EFB a obtenu le label Génération 2030 : des actions seront mises en place jusqu'aux JO de 2030.

Ce label permet de montrer que l'EFB est très impliquée dans des projets sportifs. Il permet aussi de faire venir plus facilement des sportifs comme l'équipe de lutteurs de La Réunion.

Cette année, le FLSCO a été développé avec la collègue qui se consacre entièrement à cela. 46 élèves ont été suivis dont 5 qui sont arrivés en cours d'année. 20 en sont sortis car le niveau atteint était suffisant. Le bilan est très positif.

L'école est très dynamique en termes de certifications linguistiques (français, serbe, anglais) : plus d'élèves présentés que dans les écoles du secteur.

-Bilan des actions du Parcours Avenir-Parcoursup et orientation des Tales,

Calendrier PARCOURS Avenir

M PSALMON présente le bilan des actions menées dans le cadre du Parcours Avenir.

L'orientation constitue un axe prioritaire de notre projet d'établissement. Cette année, elle a été pensée comme un parcours progressif d'éducation à l'orientation, inscrit dans le continuum Bac -3 / Bac +3, et portée par une équipe coordonnée plutôt que par une mission isolée.

L'ambition : faire de chaque élève l'acteur de son projet, capable de faire des choix cohérents et éclairés, sans jamais le laisser seul face à la complexité des démarches.

1. Avant tout, une équipe

L'accompagnement des élèves repose sur une équipe d'orientation : Madame la Proviseure, les deux PRIO (Personnels de Ressource en Information et Orientation) de l'établissement et les professeurs principaux et les membres des équipes pédagogiques. L'orientation y est conçue comme une co-construction associant l'établissement, l'élève et sa famille, chacun dans son rôle.

2. Un accompagnement progressif tout au long du collège

La démarche se construit dès les premières années, de manière graduée :

En sixième : par la découverte des grands secteurs professionnels et des centres d'intérêt, l'idée étant avant tout de susciter la curiosité.

En cinquième et en troisième : par le Forum des métiers, qui permet une rencontre directe avec des professionnels issus d'horizons variés, soutenue par un travail de préparation en amont et d'exploitation en aval.

En quatrième : par une sensibilisation à la mixité des métiers, dans une perspective d'égalité des choix d'orientation entre les filles et les garçons.

En troisième : par des séances d'accompagnement personnalisé dédiées à l'orientation et à la connaissance de soi. Le programme intègre une découverte de l'organisation des entreprises et de leur rôle dans le tissu local et national. Un travail régulier est mené pour améliorer l'éloquence et l'argumentation, parallèlement à l'encadrement de la séquence d'observation (stage) et à la préparation de l'oral du Brevet. Cela s'est traduit par une amélioration sensible des rapports de stage et des prestations orales.

Un espace Google Classroom met par ailleurs l'ensemble des ressources à la disposition des élèves et des familles.

3. L'accompagnement en classe de seconde

L'accompagnement des élèves dans le choix des enseignements de spécialité (EDS) est conduit conjointement par le professeur principal et les professeurs de spécialité. Ce suivi est prolongé par le stage de seconde et par des entretiens individuels proposés aux élèves ainsi qu'aux familles.

De plus, une intervention menée au cours du deuxième trimestre a permis de rappeler aux élèves l'importance de bâtir un choix d'EDS cohérent et réfléchi, en adéquation avec leurs affinités, leur profil et leur projet.

4. Un accompagnement renforcé en fin de cycle (Première et Terminale)

L'accent est mis sur une approche individualisée afin de sécuriser l'après-bac :

Réflexion sur soi et suivi individuel : Analyse des dossiers, évaluation de la cohérence des projets et exploration des centres d'intérêt via le test RIASEC (avec, par exemple, l'organisation d'un speed dating de l'orientation).

Ouverture sur l'avenir : Présentation des différentes filières post-bac (on note d'ailleurs une hausse significative des demandes en BUT cette année) et visioconférences avec d'anciens élèves de divers horizons venus partager leurs expériences concrètes.

Soutien opérationnel : Organisation d'entretiens réguliers avec les familles et mise en place d'une aide ciblée pour la rédaction et la relecture des lettres de motivation.

5. Parcoursup : notre mot d'ordre, sécuriser chaque parcours

L'ouverture d'un dossier Parcoursup est généralisée à tous les élèves, y compris ceux visant l'étranger — car nombre d'entre eux se réorientent vers l'enseignement supérieur français après leur première année.

L'équipe encourage activement la formulation de vœux de sécurité, assure des permanences aux étapes clés, suit régulièrement les dossiers et fait preuve d'une grande réactivité face aux situations particulières. Pour les candidatures britanniques (UCAS), des démarches dédiées ont été menées, y compris durant les congés scolaires.

6. Une information pleinement accessible aux familles

L'établissement veille à inclure pleinement les parents à chaque étape : traduction simultanée lors des réunions, traduction systématique en serbe de l'ensemble des supports, entretiens réguliers et appui aux démarches consulaires. Chaque famille a pu solliciter un rendez-vous individuel : toutes les demandes formulées ont reçu une réponse favorable.

Cet accompagnement vise à donner aux élèves les informations, les outils et le soutien nécessaires à l'élaboration d'un projet éclairé, sans jamais décider à leur place. L'élève demeure l'acteur principal de son parcours, au sein d'une démarche de co-construction où la part d'initiative des familles est pleinement reconnue et valorisée.

Mme LEROY présente le bilan des orientations via Parcoursup et hors Parcoursup pour la classe de TA.

33 élèves inscrits cette année en TA, tous les élèves ont ouvert un dossier Parcoursup. A la date du 23 juin, 1 seul élève n'a pas souhaité formuler de vœux, 1 seule élève a renoncé à son vœu (car projet orientation hors Parcoursup), 32 élèves ont reçu au moins une proposition, 16 élèves ont accepté définitivement une proposition. Les domaines majoritairement choisis sont : le droit, les sciences, les écoles de commerce.

-Bilan CESCE (parcours santé, parcours citoyen, développement durable).

M PSALMON et M VUKOVIC présentent le bilan des actions menées dans le cadre des parcours et le bilan des actions menées par notre psychologue scolaire.

- Bilan Parcours Santé

Parcours Santé

Un gros travail a été effectué par la psychologue auprès des classes. Des interventions ont été organisées du CM2 à la terminale autour du climat scolaire, du stress, des écrans et réseaux sociaux...

Un partenariat a été initié avec le Ministère des Télécommunications serbe pour des interventions auprès des classes et l'année prochaine auprès des parents.

Pour l'année prochaine, il a été prévu de renforcer le travail sur les préventions des risques liés aux réseaux sociaux et à la consommation précoce de tabac.

Comme chaque année une formation PSC1 (premiers secours) est organisée pour tous les élèves de 3e.

- Bilan Parcours Citoyen

Parcours Citoyen

Le bilan du parcours citoyen témoigne d'un investissement soutenu, marqué par une forte dimension mémorielle et civique. Le travail sur la mémoire de l'amitié franco-serbe a été conduit de manière explicite, depuis le projet relatif à la Première Guerre mondiale et la visite de l'école d'Orašac au premier degré jusqu'à la visite commémorative de Kragujevac au second degré. La formation à la prise de parole et au débat a été assurée par le projet d'éloquence, la simulation MUN d'Athènes. De multiples rencontres avec des invités ont favorisé l'engagement et la transmission. Le parcours a par ailleurs intégré l'éducation au développement durable (Tara — Échos d'escale, semaine des sciences consacrée à l'eau, challenge Ma Petite planète) et la sensibilisation à l'égalité des genres (Atlas des Culottées), ainsi que l'ouverture interculturelle et plurilingue (Lectures du monde, certifications DELF et de serbe, dictée francophone). Travail en 5e dans le cadre du Projet Citoyen autour du patrimoine.

- Bilan PEAC

M PSALMON et M VUKOVIC présentent le bilan des actions menées dans le cadre de ce parcours. Le bilan présenté fait état d'un déploiement riche du parcours d'éducation artistique et culturelle, qui constitue l'axe le plus investi de l'année et mobilise l'ensemble des champs disciplinaires. On recense une fréquentation soutenue et régulière des institutions culturelles de Belgrade, parmi lesquelles le Musée national, le Musée d'art contemporain, le Musée ethnographique, le Musée d'art africain, l'Institut français et l'Instituto Cervantes. Cette ouverture sur les institutions culturelles s'est doublée d'une dimension de création et de rencontre, illustrée notamment par le projet Phytophoto et la venue du peintre Jacques Métaireau, pour la deuxième année. Le parcours a couvert l'ensemble des domaines artistiques : la musique (orchestre philharmonique, concerts de musique classique, chorale de Noël, Brigades enchantées), la littérature et la poésie (Brigades poétiques, En poésie je dis, Journée Molière, livre numérique bilingue, projet Poéclic) ainsi que les arts plastiques (La Grande Lessive, Musée'phémère, découverte de l'art naïf de Kovačica). Sans oublier le voyage pédagogique à Rome et le projet relatif à la romanité. On constate une large couverture des niveaux et la cohérence d'ensemble du dispositif.

Les parents demandent s'il est possible de mieux communiquer autour des projets réalisés, et notamment de mettre davantage de photos des sorties sur le site et pas seulement sur les réseaux sociaux.

Mme LEROY informe le Conseil d'établissement de l'obtention du Logo PARLE (parcours adapté et renforcé en langues étrangères) pour le cycle 4 au collège. Celui-ci permet de rendre visible la continuité du parcours en anglais jusqu'à la fin du collège.

-Labellisation Génération 2030

Mme LEROY informe le Conseil d'établissement de l'obtention du label Génération 2030. M VUKOVIC présente les avantages de cette labellisation et les grandes lignes des projets sportifs à venir.

La labellisation est obtenue pour l'ensemble de l'établissement et permet de montrer que l'EFB est très impliquée dans des projets sportifs. Cela permet de faire venir plus facilement des sportifs comme l'équipe de lutteurs de La Réunion.

Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'AEFE. Celles-ci ne doivent pas dépasser 50% du montant total.

3 demandes ont été validées. Nous recevrons 80% de ce qui avait été demandé.

- Projet musique "A cordes déployées" : environ 450 euros pour investir dans 5 guitares.
- Projet "Savoir rouler à vélo" : pour acheter quelques vélos. Environ 1400 euros.
- Projet de déplacement sur un "Salon étudiant en France" : environ 1600 euros.

4. Préparation rentrée 2026-2027 :

a) Point sur les effectifs au 23 juin et Structure prévisionnelle 1er et 2d degré

Effectifs au 23 juin:

Résumé	Total
Total Pré-élémentaire Homologué	43
Total Élémentaire Homologué	191
Total 1er degré Homologué	234
Total Collège Homologué	156
Total Lycée Homologué	102
Total 2ème degré Homologué	258
Total Post Bac Homologué	0
Total établissement Homologué	492

Prévision de 4 classes en Maternelle (2MS-GS, 1 MS, 1 TPS-PS) à 15 élèves en moyenne mais il peut encore y avoir des ajustements.

Primaire : 10 classes à l'élémentaire à 40 élèves environ par niveau.

Secondaire : 8 classes de la 6ème à la 2de, 1 classe de première et 1 classe de terminale avec les enseignements de tronc commun dédoublés.

Volume horaire par discipline au secondaire : Madame Leroy présente le tableau de répartition des heures par discipline et les modifications au regard de l'année précédente.

Il y a encore des arbitrages dans quelques disciplines, notamment en SVT où il y aura peut-être un groupe en présentiel pour la spécialité en 1ère. En mathématiques, il n'y aura peut-être qu'un seul groupe en 1ère.

Il y aura un groupe HLP en 1ère.

Il y aura un tutorat organisé en NSI pour la classe de 1ère. Le lycée demandera l'ouverture de la spécialité en 1ère et en terminale pour l'année 2027. Cela permettrait aux élèves inscrits en 1ère de suivre l'enseignement en présentiel en terminale.

La spécialité LLCER devient AMC (anglais monde contemporain) qui propose un programme plus adapté aux élèves qui s'orienteraient vers les écoles de commerce mais pas seulement.

Le projet "Maths en jeans" porté par M DOGAN se poursuit.

Le BFI se poursuit en terminale dès la rentrée prochaine.

L'aide aux devoirs est mise en place à l'entrée du collège avec la co-animation de 2 enseignants (pôle scientifique et pôle littéraire). Elle remplace l'aide aux devoirs obligatoire pour devenir facultative ou fortement recommandée par les enseignants.

La Section européenne ne sera pas poursuivie en 1ère et en terminale à partir de 2027 puisque les effectifs ne sont plus suffisants avec l'ouverture du BFI.

Volume horaire prévisionnel par discipline rentrée 2026

DISCIPLINE	Total collège	Total lycée	BESOIN
Français-LATIN	50,00	26,00	76,00
MATHS	39,00	24,50	63,50
HISTOIRE/GEO	26,00	34,00	60,00
PHILOSOPHIE-HLP	0,00	10,00	10,00
SES	0,00	17,00	17,00
SVT	17,00	19,00	36,00
Physique Chimie	17,00	25,00	42,00
TECHNOLOGIE	13,00	3,00	16,00
ALLEMAND	7,50	7,50	15,00
ANGLAIS	33,00	31,50	64,50
ESPAGNOL	7,50	7,50	15,00
ITALIEN	7,50	7,50	15,00
SERBE	32,00	6,00	38,00
ART PLA	8,00		8,00
Musique	8,00		8,00
EPS	26,00	18,00	44,00
Orientation	2,00	3,00	5,00
Aide aux devoirs	4,00	0,00	4,00
TOTAL DES BESOINS 2026	297,50	239,50	537,00

b) Modifications du RI au secondaire

M Psalmon présente la modification du RI du secondaire au regard de l'usage des téléphones portables au lycée à la rentrée 2026.

Les élèves du lycée ne pourront plus utiliser leur téléphone portable, même dans le foyer.

- Vote de la modification du RI :

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La modification du RI du secondaire est adoptée ? Oui

Changement de régime 6ème et 5ème pour rendre la demi-pension obligatoire. Il est toujours possible d'être externe sous réserve d'être pris en charge par un adulte (parent ou personne de confiance) au moment de la pause méridienne (sortie et retour).

- Vote de la modification du RI :

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La modification du RI du secondaire est adoptée ? Oui

c) Ressources humaines

Point sur les départs et les arrivées :

Au premier degré :

Départs : Mme CHERVILLE, Mme BIOTTEAU, Mme VUKIC (en octobre), Mme TREBES.

Arrivées : M DEMBELE, Mme GIBELIN, M FALCONNET.

Modification de service : Mme DIMITRIJEVIC Maria en anglais, dans l'équipe de Serbe : Mme DIMITRIJEVIC Aleksandra, Mme POSTIC Andjela.

Au second degré :

Départs : Mme POTIC, Mme PEYRONEL, M XAVIER, M BONFILS, Mme BOZIC, Mme BONCIC.

Arrivées : M MIKIC (serbe), Mme RAMMACHE (SES), M DOUINEAU (Maths), Mme DUMON-FALCONNET (Lettres), Mme OULAILLAH (Espagnol), Mme JOVANOVIC Anastasija (Allemand).

d) Voyages pédagogiques 2026-2027

Présentation des voyages pédagogiques :

Avec l'augmentation du prix des billets d'avion, il n'a pas été possible de voter le montant maximal de participation des familles pour la plupart des voyages puisque celui-ci dépasserait le seuil de 150 euros par nuitée prévu par la Charte des voyages. Il a été prévu de modifier cette charte à la rentrée. Seul le principe des voyages a donc pu être voté.

● **Congrès Maths en jeans**

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le montant maximal de participation des familles au congrès de 750 euros est adopté ? Oui

● **Dublin**

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Principe du voyage : Oui

Le vote du montant maximal de participation des familles est différé en septembre afin d'affiner le projet et le budget prévisionnel.

● **Paris (Salon de l'étudiant)**

Conditions du vote : votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Principe du voyage : Oui

Le vote du montant maximal de participation des familles est différé en septembre afin d'affiner le projet et le budget prévisionnel.

● **CM2 au SKI**

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Principe du voyage : Oui

Le vote du montant maximal de participation des familles est différé en septembre afin d'affiner le projet et le budget prévisionnel.

- MUN Athènes

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le montant maximal de participation des familles au MUN d'Athènes de 750 euros est adopté ? Oui

- INTERCVL à Chypre ?

Conditions du vote : 11 votants

Votants : 11

Pour : 0

Contre : 11

Abstention : 0

Le montant maximal de participation des familles au voyage pédagogique à Chypre de XXX euros est adopté ? Non

Le voyage à Chypre se tenant en septembre, ce voyage n'a pas été retenu puisqu'il n'aurait pas été possible de l'organiser en seulement quelques semaines, alors même que les élèves participants n'ont pas été retenus.

4 Point immobilier

M Martinovic présente le bilan de la commission immobilier

Le bail arrive à échéance le 31/12/2026. Le bailleur DIPOS, exige pour une reconduction du contrat de location, une validation des autorités serbes pour une occupation des locaux.

L'AEFE et l'Ambassade ont été informées de cette exigence. Les problèmes de sécurité de nos bâtiments de Kabklarska ne sont pas nouveaux et ont été relevés notamment, dans le cadre des visites d'homologation, il est attendu un projet de relocalisation pour des aspects sécuritaires et pédagogiques.

Une demande officielle de l'Ambassade a été faite auprès du Ministère de l'Education Nationale Serbe sollicitant l'occupation temporaire d'une école ou d'un bâtiment administratif vide.

Parallèlement la commission immobilière du CG est également mobilisée pour la recherche de bâtiments vides à Belgrade dans le secteur privé.

5. Questions diverses :

Questions adressées au CG et à la direction dans le cadre de l'AGO du 29/06

18. Est-il envisageable de mettre en place une procédure de communication systématique à destination des familles de l'école maternelle et de l'école primaire afin de les informer rapidement de l'absence d'un enseignant et de l'identité de son remplaçant ? Dans le contexte actuel en France, marqué notamment par la mise en examen ou la mise à l'écart de plus de 100 personnes exerçant dans des établissements scolaires à la suite de soupçons d'infractions à caractère pédocriminel, il apparaît essentiel de garantir un haut niveau de transparence, d'information et de confiance à l'égard des familles.

Le directeur du premier degré gère l'organisation des remplacements des PE et ou des ASEM en priorité avec les membres de l'équipe éducative. Les familles sont informées, lors de l'absence de la professeure des écoles (titulaire de la classe), garante de la continuité pédagogique. En revanche, il n'y a pas de communication spécifique s'il s'agit simplement d'une réorganisation du service des ASEM ou des professeurs de langues.

Tout remplacement est assuré par un membre du personnel de l'EFP (équipe pédagogique et éducative).

Pour information, chaque nouveau membre du personnel doit obligatoirement fournir un extrait de casier judiciaire avant embauche.

19. Plusieurs parents d'élèves des classes de fin de cycle ont exprimé leur mécontentement concernant l'accompagnement à l'orientation scolaire et universitaire. La mission de la personne en charge de cette fonction est d'accompagner les élèves et leurs familles dans les démarches d'admission à l'enseignement supérieur.

Pour quelles raisons les familles sont-elles aujourd'hui contraintes d'organiser elles-mêmes ces démarches, en s'appuyant sur leur propre expérience, leurs recommandations personnelles et leurs réseaux de contacts ?

C'est toute une équipe qui se mobilise dans l'accompagnement à l'orientation de chaque élève de la 6ème à la Terminale. L'équipe pédagogique de la classe, le professeur principal, les PRIO (M Psalmon et Mme Vesic) et moi-même.

Chaque année le Parcours Avenir (désormais PLAN AVENIR) permet de planifier les actions pour chaque niveau de classe avec une attention plus particulière pour les classes qui sont des paliers d'orientation (3ème, 2de, 1ère et Tale). Nous invitons les familles à ne pas hésiter à nous contacter en cas de besoin, ceci est dit et répété à chaque réunion de parents. Toutes les demandes de rendez-vous individuels liés à l'orientation ont été honorées.

Les représentantes des parents ont tenu à se désolidariser de cette question en indiquant que la plupart des parents étaient au contraire très satisfaits de l'accompagnement proposé à l'EFB et du travail mené par les personnels de ressource en information et en orientation.

20. Pourquoi les conseils de classe et la clôture des notes interviennent-ils dès la mi-juin alors que l'année scolaire se poursuit officiellement jusqu'au 3 juillet ? Comment justifier qu'après la validation des résultats, les élèves se retrouvent à participer essentiellement à des activités récréatives, tandis qu'une partie des enseignants et des élèves cesse progressivement de fréquenter l'établissement ?

Les conseils de classe se déroulent selon un calendrier prévisionnel qui tient compte des convocations des enseignants aux examens et ou aux corrections, mais également au regard des possibilités de recours à la commission d'appel en cas de désaccord sur un passage en classe supérieure entre l'équipe pédagogique et la famille et également des impératifs nationaux (par exemple remontée des notes de contrôle continu de 3ème pour le DNB avant le 09 juin, autre exemples procédures d'affectation pour les retours en France). Nous essayons de retarder le plus possible ce calendrier pour les classes de collège qui ne sont pas des classes à examen.

Certaines familles font le choix de ne plus envoyer leur enfant en cours pour des motifs qui leur appartiennent et que nous ne validons pas.

Les cours se poursuivent jusqu'à la fin de l'année, ce ne sont pas des activités récréatives, les cours peuvent se dérouler cependant dans un format différent. Les enseignants ne sont pas absents.

21. Les campagnes de communication et les vidéos promotionnelles de l'établissement mettent en avant un enseignement dispensé exclusivement en français. Dans ce contexte, ne conviendrait-il pas de veiller à ce que cette exigence soit également respectée dans le fonctionnement quotidien de l'école, notamment dans les échanges entre les élèves au sein des classes et dans la cour de récréation, ainsi que dans les communications impliquant le personnel, l'administration et les familles ?

C'est notre vœu le plus cher, c'est notre fil rouge du projet d'établissement et nous mobilisons toute notre communauté pour que le français soit la langue de communication dans tous les temps (en classe comme en récréation) à l'EFB.

Les enfants reprennent spontanément l'usage de leur langue maternelle dans les espaces récréatifs.

Par ailleurs, cette orientation ayant été évoquée et validée lors d'une réunion du Conseil d'établissement l'année dernière, quelles mesures concrètes ont été mises en œuvre depuis lors afin d'assurer son application effective et quels résultats ont été observés ?

Rappel à chaque réunion de l'importance de l'usage du français à tout moment.

Les ateliers de la pause méridienne au collège ont aussi cette vocation à favoriser l'usage du français en dehors des cours.

Les résultats des élèves du secondaire aux épreuves orales (oral du DNB, Grand Oral et EAF) montrent une évolution positive de la maîtrise du français.

22. Est-il envisageable d'interdire les sorties autonomes des élèves pendant la pause méridienne jusqu'à la classe de quatrième ou, à défaut, d'imposer qu'ils soient systématiquement récupérés par un adulte dûment autorisé ? Quelles sont les mesures actuellement mises en place pour garantir la sécurité des élèves quittant l'établissement à l'heure du déjeuner ?

Nous proposons une modification du RI du secondaire en ce sens. Au regard de la capacité d'accueil de notre cantine, les élèves de 6ème et de 5ème seront demi-pensionnaires à partir de la rentrée de septembre 2026. Si des parents souhaitent qu'ils soient externes, ils devront venir récupérer leur enfant à la pause méridienne et le raccompagner à la reprise des cours (ou désigner un adulte responsable).

Pour rappel, les élèves externes sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

28. Afin de répondre aux besoins des élèves engagés dans des parcours sportifs de haut niveau ou nécessitant une plus grande flexibilité dans leur scolarité, serait-il envisageable d'étudier la mise en place d'une filière « sport-études » en partenariat avec le CNED ? Une formule hybride, combinant enseignement à distance et accompagnement pédagogique assuré par les enseignants de l'établissement, pourrait-elle être envisagée ? Plusieurs familles choisissent aujourd'hui de quitter l'établissement faute de solution adaptée à leur situation ; une telle offre permettrait-elle de mieux répondre à leurs attentes et de renforcer l'attractivité de l'école ?

Nous sommes très attentifs aux élèves sportifs de haut niveau (peu nombreux) et ceux-ci bénéficient d'un protocole d'aménagement de leur emploi du temps.

La mise en place d'une Section Sportive Scolaire est un projet que nous envisageons si déménagement de l'école et partenariat avec un club sportif de haut niveau.

30. Plusieurs parents ont été surpris d'apprendre que certains membres du personnel de l'école maternelle proposeraient des cours ou un accompagnement en français en dehors du temps scolaire.

Comment l'établissement analyse-t-il cette situation et quelles règles encadrent ce type de pratique ? L'école considère-t-elle que les dispositifs pédagogiques actuellement mis en place pendant le temps scolaire sont suffisants pour permettre aux élèves d'acquérir le niveau de français attendu ?

Les dispositifs pédagogiques mis en place actuellement (FLSCO, Activité pédagogique complémentaire au premier degré) sont suffisants pour permettre aux élèves d'acquérir le niveau de français attendu.

Les seules recommandations sont pour les entrants qui n'ont aucune pratique du français, d'anticiper leur arrivée avec des cours (par exemple cours intensif d'été à l'Institut Français). Nous encourageons également les familles qui n'utilisent pas le français à la maison, de permettre à leur enfant d'accéder à des ressources variées en français et à s'inscrire à l'aide aux devoirs.

Au secondaire des créneaux sont dédiés à l'accompagnement des élèves qui ont besoin de renforcer leur maîtrise du français, parfois ces dispositifs n'obtiennent pas l'adhésion des familles et ou des élèves concernés.

Dans le cas contraire, quelles mesures sont envisagées afin de renforcer l'apprentissage du français au sein même de l'établissement, sans que les familles aient à recourir à des cours complémentaires extérieurs ?

Dans la mesure où l'école maternelle constitue une étape fondamentale dans l'acquisition de la langue et dans la réussite du parcours scolaire futur des élèves, comment l'établissement évalue-t-il l'efficacité de sa politique linguistique et les résultats obtenus dans ce domaine ?

Évaluations nationales, certifications et résultats aux examens.

Lecture du courrier intersyndicale sur la réduction de l'ouverture du CDI.

Le représentant du CG répond que la Commission financière du CG agit là où il y a une optimisation possible. Il s'agit de la suppression d'un poste au niveau administratif ainsi que la réduction du poste de la professeure-documentaliste. Certaines prestations du CDI pourraient être assurées par le personnel de la vie scolaire.

M. Vukovic précise que l'emprunt de livres pour les classes du primaire représente 30 min par semaine par classe. A cela s'ajoutent les séances au CDI que les PE peuvent organiser en plus. Il estime que la réduction du temps de travail de la professeure-documentaliste ne lèsera pas les élèves.

Fin de séance à 20 h.

Marie STOCHITCH
Secrétaire de séance

